

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00222 Numéro SIREN : 829 887 561 Nom ou dénomination : 3JIVET
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2019 sous le numéro de dépôt 3399

Désignation de l'entreprise : **SASU 3JIVET** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **20**

Adresse de l'entreprise **RTE DE BEAURAING** 08600 GIVET Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **82988756100019** Néant ☐

		Exercice N clos le, 31/12/2018		N-1 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 187	30 853
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 816	14 672
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	78 022	478 510
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	37 500	37 500
	TOTAL (II)	BJ	BK	84 025	561 535
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	390 934	390 934
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	86 714	86 714
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	499 486	499 486	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	59 537	59 537	
TOTAL (III)	CJ	CK	1 036 670	1 036 670	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	84 025	1 598 205
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilités	Stocks	Créances	

Comptes certifiés selon la loi du 6 juin 1964

Depot N° du 28 OCT. 2019

Exemplaire à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : SASU 3JIVET

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20 000.....)	DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	291 574	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)		DL	311 574	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	463 631	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	224 692	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	538 650	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 659	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul.	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 286 631	
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 598 205	
RENVIS	(1) : Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) : Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) : Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) : Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	881 084	
	(5) : Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 3JIVET

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 569 389	FB	167	FC	3 569 556						
	Production vendue	{											
									biens*	FD		FE	
	services*	FG		FH		FI							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 569 389	FK	167	FL	3 569 556						
	Production stockée*					FM							
	Production immobilisée*					FN							
	Subventions d'exploitation					FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP							
	Autres produits (1) (11)					FQ	318						
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	3 569 874					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 504 561						
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(390 934)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	572 433						
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 965						
	Salaires et traitements*					FY	304 632						
	Charges sociales (10)					FZ	40 780						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{											
										- dotations aux amortissements*	GA	84 025	
										- dotations aux provisions	GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC							
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD							
	Autres charges (12)					GE	102 855						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	3 266 318				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	303 556					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL							
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM							
	Différences positives de change					GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO							
Total des produits financiers (V)							GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 971						
	Différences négatives de change					GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT							
Total des charges financières (VI)							GU	11 971					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(11 971)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	291 585					

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Page 6

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3JIVET		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 569 874
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 278 300
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	291 574
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	4 692
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	101 832
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes		11	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Signature

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RTE DE BEAURAING
LIEUDIT LE PRAISLE
08600 GIVET

ANNEXE DU 29/05/2017 AU 31/12/2018

CABINET C DUMONT

49 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 56 01 01

ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 598 205.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 569 556.06 Euros et dégageant un bénéfice de 291 574.21 Euros.

L'exercice a une durée de 20 mois, couvrant la période du 29/05/2017 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de la société 3Jivet. Il a une durée de 20 mois. La société exploite un fonds de commerce qu'elle a créé sur la commune de Givet depuis le mois d'Octobre 2017.

La société bénéficie du dispositif Bassin d'Emploi à Redynamiser.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Decret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 . PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er janvier 2013. Ce dispositif se caractérise par un crédit d'impôt calculé par année

ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2.5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Le taux était de 4% pour 2013 puis 6% de 2014 à 2016, a été porté à 7% à compter du 1er janvier 2017 puis ramené à 6% à compter du 1er Janvier 2018.

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, ce dernier a été comptabilisé en déduction des frais de personnel dans un compte 649000 "CICE" et inscrit à l'actif du bilan sur la ligne "Autres créances" pour un montant de 16 043 Euros.

Le CICE, acquis au titre des années 2017 pour un montant de 4 180 Euros, a été utilisé

sur l'exercice 2018 pour :

- favoriser l'investissement
- maintenir l'emploi

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			32 040
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 488
Installations générales agencements aménagements divers			492 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			64 123
TOTAL			576 020
Prêts, autres immobilisations financières			37 500
TOTAL			37 500
TOTAL GENERAL			645 560

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 040	32 040
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 488	19 488
Installations générales agencements aménagements divers			492 409	492 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			64 123	64 123
TOTAL			576 020	576 020
Prêts, autres immobilisations financières			37 500	37 500
TOTAL			37 500	37 500
TOTAL GENERAL			645 560	645 560

ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 187		1 187
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 816		4 816
Installations générales agencements aménagements divers		63 418		63 418
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 604		14 604
TOTAL		82 838		82 838
TOTAL GENERAL		84 025		84 025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 187				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 816				
Instal.générales agenc.aménag.divers	63 418				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 604				
TOTAL	82 838				
TOTAL GENERAL	84 025				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	37 500		37 500
Impôts sur les bénéfices	16 043	16 043	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 837	24 837	
Débiteurs divers	45 834	45 834	
Charges constatées d'avance	59 537	59 537	
TOTAL	183 750	146 250	37 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	463 631	58 084	239 428	166 120
Fournisseurs et comptes rattachés	538 650	538 650		
Personnel et comptes rattachés	9 930	9 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 709	15 709		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 630	19 630		
Autres impôts taxes et assimilés	14 391	14 391		
Groupe et associés	224 692	224 692		
TOTAL	1 286 631	881 084	239 428	166 120
Emprunts souscrits en cours d'exercice	540 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 369			

ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Composition du capital social

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		2 000		2 000

Fonds commercial

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 19)

Le fonds commercial situé sur la commune de Givet a été créé sur l'exercice 2017/2018.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 31/12/2018, aucune dépréciation n'a été comptabilisée car la valeur actuelle excédait la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	29 252
Total	29 252

Les produits à recevoir sont constitués des rabais, remises, ristournes de fin d'année à obtenir de la part des principaux fournisseurs.

M

ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	4 692
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 077
Dettes fiscales et sociales	17 422
Total	81 190

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Engagements financiers

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-9° et 24-16°)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		60 458
Cautions fournisseurs JGA	60 000	
Engagement indemnités de départ à la retraite	458	
Total (I)		60 458

Engagements reçus

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	43
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	43
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	43
Informations générales complémentaires	43
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	44
Etat des amortissements	45
Etat des échéances des créances et des dettes	45
Composition du capital social	46
Fonds commercial	46
Evaluation des immobilisations corporelles	46
Evaluation des matières et marchandises	46
Dépréciation des stocks et en cours	46
Disponibilités en Euros	46
Produits à recevoir	46
Charges à payer	47
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	47
Montant des engagements financiers	47

NA = Non Applicable NS = Non significative



Les Jeunistes Association du Nord
Maître Vince
25 rue Faidherbe BP 249
59002 Lille Cedex

S.A.S. 3JIVET
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFEE
AU CAPITAL DE 20 000 EUROS
Siège Social : Lieudit « Le Praisle » - Route de Beauraing
08600 GIVET

- - - - -

S.A.S. 3JIVET
RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50



SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

S.A.S. 3JIVET
Lieudit « Le Praisle » - Route de Beauraing
08600 GIVET

:- :- :- :- :- :- :-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3JIVET, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

DM



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 mai 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.





Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.





Comme précité par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 08 juin 2019

SARL AA.COM AUX COMPTES

Mr MAGNY D.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 20			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	32 040	1 187	30 853		30 853	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	19 488	4 816	14 672		14 672	
	Autres immobilisations corporelles	556 532	78 022	478 510		478 510	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	37 500		37 500		37 500	
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	390 934		390 934		390 934	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	86 714		86 714		86 714	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	499 486		499 486		499 486	
	Charges constatées d'avance (3)	59 537		59 537		59 537	
	TOTAL III						
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)							

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	20	Exercice N-1 31/12/2016	12	Ecart Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		20 000			20 000	
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
TOTAL I							
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
TOTAL III							
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		463 631			463 631	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		224 692			224 692	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		538 650			538 650	
	Dettes fiscales et sociales		59 659			59 659	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
TOTAL IV							
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			881 084			881 084	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

881 084



COMPTE DE RESULTAT

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

	Exercice N 31/12/2018 20			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	3 569 389	167	3 569 556		3 569 556	
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			318		318	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			2 504 561		2 504 561	
Variation de stock (marchandises)			390 934		390 934	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			572 433		572 433	
Impôts, taxes et versements assimilés			47 965		47 965	
Salaires et traitements			304 632		304 632	
Charges sociales			40 780		40 780	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 025		84 025	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			102 855		102 855	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)						
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	20	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	11	971			11	971
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11				11	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
RESULTAT D'EXPLOITATION (XI)						
RESULTAT FINANCIER (XII)						
RESULTAT D'EXPLOITATION ET FINANCIER (XIII)						
BENEFICE OU PERTE (XIV)						

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable



RTE DE BEAURAING
LIEUDIT LE PRAISLE
08600 GIVET

ANNEXE DU 29/05/2017 AU 31/12/2018

CABINET C DUMONT
49 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

08000 CHARLEVILLE MEZIERES
03 24 56 01 01

ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 598 205.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 569 556.06 Euros et dégageant un bénéfice de 291 574.21 Euros.

L'exercice a une durée de 20 mois, couvrant la période du 29/05/2017 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de la société 3Jivet. Il a une durée de 20 mois. La société exploite un fonds de commerce qu'elle a créé sur la commune de Givet depuis le mois d'Octobre 2017.

La société bénéficie du dispositif Bassin d'Emploi à Redynamiser.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er janvier 2013. Ce dispositif se caractérise par un crédit d'impôt calculé par année

ANNEXE

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES
Exercice du 29/03/2017 au 31/12/2018

civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2.5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Le taux était de 4% pour 2013 puis 6% de 2014 à 2016, a été porté à 7% à compter du 1er janvier 2017 puis ramené à 6% à compter du 1er Janvier 2018.

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, ce dernier a été comptabilisé en déduction des frais de personnel dans un compte 649000 "CICE" et inscrit à l'actif du bilan sur la ligne "Autres créances" pour un montant de 16 043 Euros.

Le CICE, acquis au titre des années 2017 pour un montant de 4 180 Euros, a été utilisé

sur l'exercice 2018 pour :

- favoriser l'investissement
- maintenir l'emploi

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			32 040
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 488
Installations générales agencements aménagements divers			492 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			64 123
TOTAL			576 020
Prêts, autres immobilisations financières			37 500
TOTAL			37 500
TOTAL GENERAL			645 560

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			32 040	32 040
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 488	19 488
Installations générales agencements aménagements divers			492 409	492 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			64 123	64 123
TOTAL			576 020	576 020
Prêts, autres immobilisations financières			37 500	37 500
TOTAL			37 500	37 500
TOTAL GENERAL			645 560	645 560



ANNEXE

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 187		1 187
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 816		4 816
Installations générales agencements aménagements divers		63 418		63 418
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 604		14 604
TOTAL		82 838		82 838
TOTAL GENERAL		84 025		84 025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 187				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 816				
Instal.générales agenc.aménag.divers	63 418				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 604				
TOTAL	82 838				
TOTAL GENERAL	84 025				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	37 500		37 500
Impôts sur les bénéfices	16 043	16 043	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 837	24 837	
Débiteurs divers	45 834	45 834	
Charges constatées d'avance	59 537	59 537	
TOTAL	183 750	146 250	37 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	463 631	58 084	239 428	166 120
Fournisseurs et comptes rattachés	538 650	538 650		
Personnel et comptes rattachés	9 930	9 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 709	15 709		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 630	19 630		
Autres impôts taxes et assimilés	14 391	14 391		
Groupe et associés	224 692	224 692		
TOTAL	1 286 631	881 084	239 428	166 120
Emprunts souscrits en cours d'exercice	540 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 369			



ANNEXE

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES
Exercice du 29/05/2017 au 29/05/2018**Composition du capital social**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		2 000		2 000

Fonds commercial

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 19)

Le fonds commercial situé sur la commune de Givet a été créé sur l'exercice 2017/2018.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 31/12/2018, aucune dépréciation n'a été comptabilisée car la valeur actuelle excédait la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	29 282
Total	29 282

Les produits à recevoir sont constitués des rabais, remises, ristournes de fin d'année à obtenir de la part des principaux fournisseurs.



ANNEXE

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Exercice du 29/05/2017 au 31/12/2018

Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	4 692
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 077
Dettes fiscales et sociales	17 422
Total	81 190

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Engagements financiers

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-9° et 24-16°)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		60 458
Caution fournisseur JGA	60 000	
Engagement indemnités de départ à la retraite	458	
Total (1)		60 458

Engagements reçus



SOCIETE 3JIVET

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Lieudit "Le Praisle" - Route de Beuraing
08600 GIVET
829 887 561 RCS SEDAN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 28 JUIN 2019

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2018 un bénéfice de 291.574 euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Réserve légale» pour 2.000 euros
- au compte «Autres Réserves» pour..... 289.574 euros

**II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 28 JUIN 2019**

L'associé unique constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 291.574 euros.

Adoptant la proposition du Président, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Réserve légale» pour 2.000 euros
- au compte «Autres Réserves» pour..... 289.574 euros

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Certifié conforme

